

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez connaître les conditions de garantie et de tarification réservées aux membres de EMCC.

Nous vous invitons à vous rendre via notre site internet www.hopassur.com pour y découvrir notre offre en matière d'assurance de Responsabilité Civile Professionnelle et Protection Juridique, pour ce faire il convient de respecter les démarches suivantes :

Pour s'inscrire :

- => Cliquer sur le bouton "S'INSCRIRE" en haut à gauche du site internet
- => Cochez la case "Membre EMCC Coach/Formateur"

Vous serez redirigé vers votre espace RGD dans lequel vous trouverez l'ensemble des documents relatif aux produits assurantiels (RC PRO + PJ) :

Documents contractuels et tarif « 4 périodes de souscription triennales »

Pour souscrire :

- => Dans votre espace RGD, cliquez sur le bouton "J'adhère"
- => Remplissez les champs (RAISON SOCIAL / Chiffre d'affaires / Produit auquel vous souhaitez souscrire etc...)

Une fois terminé, cliquez sur "VALIDER"

Pour régler votre cotisation annuelle:

Choisissez votre moyen de paiement, vous avez la possibilité de régler :
Par Carte Bancaire (Via l'espace sécurisé du Crédit Agricole)
Par Virement
Par chèque

Une fois le paiement validé, éditez le bulletin puis nous le retourner signé à l'adresse flavien.hurel@hopassur.com , des réception nous vous validerons votre attestation d'assurance ainsi que votre quittance qui se trouveront dans votre espace " mes adhésions ".

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à notre joindre par email ou par téléphone au 06.01.46.29.33

Cordialement,
L'équipe HOPASSUR

- ***Le renouvellement du contrat est par tacite reconduction annuelle « échéance principale 01 janvier » préavis de résiliation 1 mois avant l'échéance principale par lettre recommandée soit avant fin novembre.***